

Vice-Président	Pr. Rachid AMARA, Enseignant-chercheur
Services Centraux	
Directrice	Myriam COURCO
Mobilités des personnels et doctorants, logistique du service	Carole HAYNAU
Mobilités sortantes études : gestion administrative	Hélène PIHEN
Sites de Dunkerque et Calais	
Accueil des étudiants internationaux et gestion technique MOVEON	Hollman ROJAS
Site de Boulogne-sur-Mer	
Accueil des étudiants internationaux, mobilités sortantes études et stages : gestion financière	Sophie TERRIER

Domaine	Référent/e	Email
Arts, Lettres et Langues	Lettres : Cécilia TERNISIEN Langues: Boulogne sur Mer : Benoît SANTINI Dunkerque : Moises NIETO	caecilia.ternisien@wanadoo.fr benoit.santini@univ-littoral.fr moises.nieto@univ-littoral.fr
Droit, Economie et Gestion	Jean-Lin CHAIX	jean-lin.chaix@univ-littoral.fr
Sciences Humaines et Sociales	Anthony JOUVENEL	anthony.jouvenel@univ-littoral.fr
Sciences et Technologies, Santé, STAPS	Cécile COEUR	cecile.coeur@univ-littoral.fr

ISCID-CO : Directeur RI : Alexia MARCHETTO	Service administratif : Aline GELLES	ri@iscid-co.fr
EILCO : Directeur RI : Nicolas WALDHOFF Coordinatrice RI : Sabine CAUCHOIS	Service administratif : Recrutement en cours	secretariatri@eilco.univ-littoral.fr
IUT : Patrick NIKYEMA		patrick.nikyema@univ-littoral.fr

Erasmus+



Université Alfonso X El Sabio, Espagne



Limerick IT, Irlande



Université de Mannheim, Allemagne

Echanges bilatéraux



Shinshu University



University of Soongsil, Corée du Sud



Objectifs :

- Approfondir son niveau dans une langue étrangère
- Découvrir un autre système universitaire, une nouvelle culture

Exigences :

- Motivation et implication personnelle
- Investissement financier

Retombées :

- Entrée et évolution dans le monde professionnel facilitées (étude ERASMUS+)
- Temps moyen d'accès au 1er emploi : 2,9 mois contre 4,6 pour les étudiants n'ayant effectué aucun séjour à l'international
- Pourcentage des étudiants partis en ERASMUS (20/22): (source Rapport ERASMUS+)
 - 85,29% savent mieux planifier et apprendre de façon indépendante
 - 88,97% ont appris les valeurs des cultures différentes
 - 92,65% sont davantage capables de s'adapter et d'agir dans des situations nouvelles
 - 86,76% sont davantage capables de trouver des solutions dans des contextes difficiles ou stimulants
 - 88,97% ont gagné en ouverture d'esprit, sont intéressés par les nouveaux défis à relever
 - 85,29% connaissent mieux leurs forces et faiblesses

- Mobilité d'un ou deux semestre(s) dans un pays où celle-ci est autorisée (voir site Conseils aux voyageurs) et chez un partenaire de l'ULCO
- Etre inscrit à l'ULCO et y avoir étudié au moins un semestre
- 3 vœux maximum, tous programmes confondus (ERASMUS+, conventions d'échanges, BCI)
- Etablissement du contrat d'études : liste des cours suivis dans l'université d'accueil
☞ **1 semestre = 30 crédits ECTS**
- Droits d'inscription payés à l'ULCO uniquement (*sauf pour certaines conventions signées par les composantes*)
- Reconnaissance des cours et examens suivis à l'étranger, le semestre de mobilité compte dans le cursus
- Obtention du diplôme de l'ULCO au retour de la mobilité

AVANT TOUT : Rencontrer vos enseignants pour discuter de la faisabilité du projet

La mobilité est reconnue au retour (même en cas d'échec aux examens). Cette dernière fait partie du cursus de l'étudiant. L'ULCO reconnaît les crédits et les notes obtenues pendant la mobilité, conformément au contrat d'études.

1) L'université d'accueil fournit un relevé de notes.

2) La DRI de l'ULCO transmet à qui de droit pour transcription.

3) L'étudiant reçoit de son équipe pédagogique ses notes françaises et le relevé de l'ULCO.

☞ Pas de corrélation mathématique entre les notes obtenues à l'étranger et leur conversion française

☞ Les unités d'enseignement (UE) validées dans l'université étrangère ne font pas, chacune séparément, l'objet de notes. Une note unique sera saisie au niveau du semestre, permettant compensation et attribution de mention, le cas échéant, après délibération du jury.

Si l'année est diplômante, le diplôme est celui de l'ULCO, l'université d'accueil ne délivre aucun diplôme sauf dans le cadre du double-diplôme.

ERASMUS+

Conventions d'échanges

Programme BCI

Les mobilités du S2 dépendent :

- Des places disponibles après les sélections du semestre 1.
- Des calendriers des partenaires : certains établissements exigent une candidature pour le S2, dès janvier. Les établissements concernés figurent sur un prochain slide.

3 vœux maximum, tous programmes confondus : ERASMUS+, conventions d'échanges, BCI

Principes :

☞ Effectuer sa mobilité d'études dans un établissement européen détenteur de la Charte Erasmus+, dans l'un des 35 pays participants, avec lequel l'ULCO a signé un contrat ERASMUS+.

<https://www.univ-littoral.fr/international/etudier-a-letranger/pour-les-etudes/erasmus/>

(Attention, nouveau programme ERASMUS+ : Vœux à établir sous réserve renouvellement accords)

- ☞ Etre sélectionné(e) par sa formation à l'ULCO
- ☞ Pas de condition de nationalité
- ☞ Période de 2 mois (60 jours effectifs) à 12 mois
- ☞ 30 ECTS pour un semestre
- ☞ Exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil : Droits complémentaires possibles (photocopies, accès BU,...)

Bourse ERASMUS+ : Enveloppe de 12 mois de mobilité par cycle d'études (L-M-D), études et stages confondus

Test de langue avant le départ : Recommandé pour les étudiants suivant des cours en allemand, anglais, danois, espagnol, grec, italien, néerlandais, polonais, portugais, suédois, tchèque

- ☞ Le niveau B1 est recommandé : - Si résultat test inférieur à B1, cours à suivre en ligne
- Si niveau B1 acquis, recommandation de suivre ces cours en ligne
- ☞ Ne conditionne pas le départ (excepté partenaires exigeant B2 : Connus à ce jour :
Duisburg-Essen, Flensburg, Mannheim, Stralsund, Limerick IT, Université de Limerick

Principes :

- ☞ Accords signés entre l'ULCO et un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger, souvent hors Union européenne, pour permettre les échanges étudiants
- ☞ Etre sélectionné(e) par sa formation à l'ULCO
- ☞ Reconnaissance de la mobilité au retour : aucun diplôme ne sera délivré dans l'Université d'accueil, mais vous serez exonéré des droits d'inscription* dans celle-ci (droits complémentaires possibles (photocopies, accès BU...))

**excepté pour certains accords des composantes, notamment pour Raleigh aux Etats-Unis (uniquement S3 Droit), où le programme Study abroad est payant.*

Université partenaire	Pays	Ville	Domaine(s) concerné(s)
Universidad del Museo Social Argentino	Argentine	Buenos Aires	Priorité aux étudiants LEA
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	Canada	Chicoutimi – Sagueney	Tous domaines équivalents
Universidad Diego Portales	Chili	Santiago	Priorité aux étudiants LEA
Skema Campus	Etats-Unis	Raleigh (Caroline du Nord)	S3 de Droit (pas possible au S2)
Shinshu University	Japon	Matsumoto city	Tous domaines équivalents avec la priorité à l'informatique, une seule place (en cours de renouvellement)
Universidad de la Republica	Uruguay	Montevideo	Tous domaines équivalents
Soongsil University	République de Corée	Seoul	Tous domaines équivalents, en cours de renouvellement

Pour ce qui concerne les accords de l'EILCO et de l'ISCID-CO, vous rapprocher de votre composante.

Au vu des calendriers de nomination des partenaires québécois et du nombre de places allouées au semestre 1, **il n'est plus possible de candidater au S2 2023/2024 sur le BCI, excepté pour une mobilité à l'ETS (uniquement pour l'EILCO, places limitées)**

- **Important : Sélection par le partenaire québécois** (L'ETS demande une pré-sélection par l'ULCO)
- Pas de condition de nationalité.

Au Québec :

**Un cours = 3 heures d'enseignement/semaine + 6 heures de travail personnel
1 semestre de mobilité = 30 ECTS ou 15 crédits canadiens**

Si je suis sélectionné(e) pour une mobilité au Québec :

Je commence sans attendre les formalités administratives d'entrée :

☞ **Mobilité de plus de 6 mois au Canada : Démarches d'immigration :**

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ): www.immigration-quebec.gouv.ca
- Permis d'études : www.cic.gc.ca (données biométriques depuis juillet 2018)
- AVE (Autorisation de voyage électronique)

☞ **Mobilité de moins de 6 mois au Canada* : AVE*** *Informations susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la pandémie.*

Compléter ce formulaire (transmis par la DRI) :

- SE 401-Q-106 (convention d'échange) : **s'assurer que les dates indiquées sur le formulaire couvrent la durée totale du séjour.** Penser à une assurance complémentaire si nécessaire.

Formalités de visa pour les étudiants hors Europe : se rapprocher de l'ambassade du Canada.

Les délais de traitement peuvent prendre entre 4 et 8 semaines, voire plus.

Les aspects pratiques

www.ulco.fr



- Transport (avion, train, bus,... + transport sur place) :

Si je prends des titres de transport non échangeables et non remboursables, je suis informée que l'ULCO ne pourra pas être sollicitée pour obtenir une prise en charge des frais de voyage ou de rapatriement en cas d'annulation de la mobilité d'études ou en cas de changement de dates.

Dans votre intérêt, réservez des titres de transport échangeables ou modifiables. Même si cela vous revient plus cher, prévoyez une assurance annulation pour vos titres de transport.

- Vie quotidienne, nourriture et hébergement, frais de fournitures scolaires éventuels, activités sociales et sportives,...
- Coût de la vie qui peut être plus élevé qu'en France
- Frais d'installation (caution, assurance, vêtements adaptés, notamment pour une mobilité au Québec...)
- Consulter site des établissements partenaires, rubrique « Budget »
- Pour les mobilités hors Europe : Frais de passeport, de visa, de vaccination éventuelle
- Frais spécifiques au Québec : si durée de la mobilité supérieure à 6 mois :
 - Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) : environ 124 \$ canadiens (au 01/01/23)
 - Permis d'études : 150 \$ canadiens

Mobilité avec le programme ERASMUS+	Statut CROUS	Type d'aide	Montant de l'aide
	ETUDIANT BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS	Bourse ERASMUS + études	200€ à 310€/mois selon la destination (montants 2022/2023)
		Aide à la Mobilité Internationale (AMI) : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	400€/mois
		Bourse MERMOZ Conseil Régional Hauts de France	Calculé en fonction du quotient familial
	ETUDIANT NON BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS	Bourse ERASMUS + études	200€ à 310€/mois selon la destination (montants 2022/2023)
		Bourse MERMOZ Conseil Régional Hauts de France	Calculé en fonction du quotient familial
Mobilité via une convention d'échanges (hors ERASMUS+)	Statut CROUS	Type d'aide	Montant de l'aide
	ETUDIANT BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS	Aide à la Mobilité Internationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	400€/mois
		Bourse MERMOZ Conseil Régional Hauts de France	Calculé en fonction du quotient familial
	ETUDIANT NON BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS	Bourse MERMOZ Conseil Régional Hauts de France	Calculé en fonction du quotient familial

Pour les étudiants boursiers du CROUS, la bourse sur critères sociaux est conservée.

ATTENTION, les bourses :

- ne sont pas automatiques, étudiées en commission d'attribution
 - le cumul des aides n'est pas garanti
 - peuvent ne pas couvrir la totalité de la mobilité (budget limité)
- ne sont versées qu'au cours de la mobilité, jamais avant le départ
- ne peuvent avoir une durée supérieure à celle de la mobilité validée
- sont étudiées au cas par cas, merci de ne pas vous échanger les formulaires
- sont versées sur un compte bancaire en France, au nom de l'étudiant

Les formulaires AMI, ERASMUS+ et MERMOZ sont envoyés uniquement aux étudiants sélectionnés pour la mobilité

ATTENTION : ELIGIBLE ne veut pas dire BENEFICIAIRE

Les décisions prises par la commission de bourses sur les années antérieures ne valent pas forcément pour 2023/2024

- 200€, 260€ ou 310€ / mois de mobilité selon le pays : montants et critères 2022/2023

Groupe pays	Pays concernés	Montant mensuel bourse
1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	310€
2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	260€
3	Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	200€

Liste des pays concernés par le programme ERASMUS+, l'ULCO n'a pas systématiquement d'accord avec tous ces pays.

- Mobilité de 2 à 12 mois de jour à jour :
Mobilité inférieure à 2 mois (60 jours) et supérieure à 12 mois (360 jours) inéligibles
- Pas de conditions de ressources, d'âge ou de statut (boursier/non boursier).
- Les boursiers du CROUS conservent leur bourse sur critères sociaux pendant leur mobilité.

- **Forfait éco-transport supplémentaire pour les étudiants se déplaçant avec transport écologique aller et retour (train, bus, covoiturage) (sur justificatifs) : TOTAL : 50,00€**
- **Forfait inclusion supplémentaire pour étudiants éloignés de la mobilité (sur justificatifs) : 250€/mois**
 - En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD),
 - Habitant dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR),
 - Habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville,
 - Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 et 7,
 - Appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€,
 - Demandeur d'emploi de catégorie A depuis plus d'un an,
 - Inscrit dans l'un des dispositifs suivants :
 - Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire,
 - Contrat de volontariat pour l'insertion,
 - Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et Garantie jeunes,
 - Service militaire adapté (SMA) ou Service militaire volontaire (SMV), programme Tapaj (Travail alternatif payé à la journée).

- 400 € /mois de mobilité
- Etre boursier du CROUS sur critères sociaux/Aide spécifique annuelle
- Séjour financé de 2 à 9 mois
- Gestion en année universitaire
- Enveloppe de 9 mois pour tout le cursus universitaire
- Les boursiers du CROUS conservent leur bourse sur critères sociaux pendant leur mobilité

CRITERES 2022/2023 (les critères pour 2023/2024 ne sont pas encore connus)

- Bourse gérée par le Conseil Régional Hauts de France
- Montant attribué selon le quotient familial, pour une durée de 4 à 26 semaines, étudié au cas par cas
- Valable une seule fois sur tout le cursus universitaire
- De 150€ minimum (au total) à 92,40€ maximum/semaine
- Pour les étudiants boursiers : Forfait supplémentaire de 300€ pour les frais de voyage
- MERMOZ 2023 ne finance que la mobilité réalisée entre le 01/09/22 et le 31/08/23.
- Condition pour les étudiants ressortissants des pays hors Union Européenne et Espace Economique européen : être domicilié en France depuis au moins deux ans au moment du départ en mobilité

- L'établissement d'accueil peut vous proposer un logement en résidence universitaire (demande à établir rapidement) ou vous aider à trouver un logement
- La recherche de logement et les frais d'hébergement sont à la charge de l'étudiant

Attention !

Les aides au logement n'existent pas à l'étranger

✓ **Pour les mobilités en Europe :**

- Carte européenne assurance maladie obligatoire

✓ **Pour les mobilités au Québec :** à faire compléter par la DRI et par l'organisme de Sécurité Sociale :

- Formulaire SE-401-Q106 pour les conventions d'échanges

✓ **Autres pays hors Europe :** vous rapprocher de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie

✓ **Pour tous les partants :** Assurances : rapatriement, décès, bagages, responsabilité civile, accident et maladie grave (fortement recommandé) ➤ une annexe mobilité d'études sera à compléter et à signer

Dans le cadre de la dématérialisation des données, la candidature, autrefois effectuée sous format papier se fait désormais en ligne, via un lien spécifique.

L'envoi de ce lien se fera sur demande, par email, à l'adresse ci-dessous, du 04/04/2023 au 12/05/2023, midi : outgoing.studies@univ-littoral.fr

Merci de bien vouloir préciser dans votre email, vos :

Nom, prénom
Formation et année d'inscription à l'ULCO en 2023/2024 (<i>exemple : L3 Sciences de la vie</i>)
Etablissements partenaires identifiés : 3 vœux maximum, tous programmes confondus. La DRI vous fera savoir s'il reste des places sur ces vœux.

La candidature devra comporter des documents* qui seront à téléverser en ligne.

**Ces documents et les informations concernant le référent signataire vous seront communiqués après que vous aurez effectué votre demande de lien par email.*

Attention, le lien ne sera distribué que jusqu'au 12/05/2023, midi.

DATE LIMITE DE RETOUR DES FORMULAIRES COMPLETS EN LIGNE : **VENDREDI 19 MAI 2023**

Attention, il n'est plus possible de candidater au S2 dans les établissements suivants (calendriers précoces ou plus de places disponibles):

Allemagne : Universität Gesamthochschule Siegen, Universiteit Mannheim
Belgique : Université de Namur, VIVES Brugge-Oostende
Espagne : Alicante, Alcalá, Universidad de Extremadura, Universidad Pablo de Olavide, Universidad de Salamanca, Universidad de Vigo
Irlande : Technological University of the Shannon, South East Technical University, University of Limerick
Pays-Bas : Universiteit Leiden
Pologne : Uniwersytet Wrocławski
Portugal : Universidade do Porto
Québec : Universités participant au programme BCI excepté l'ETS (places limitées, EILCO) - CHICOUTIMI (UQAC) : IUT : Plus de places
Roumanie : University of Bucharest
Suède : Umeå Universitet

EILCO/ ISCID-CO : Pour connaître le nombre de places disponibles au S2, vous rapprocher de votre composante.

ATTENTION

Royaume-Uni : Suite au Brexit, le Royaume-Uni ne fait plus partie du programme ERASMUS+.

En cette période particulière de crise sanitaire, nous sommes tous dans le questionnement concernant l'évolution de la COVID 19.

Sachez que la DRI se tient à votre disposition pour toute question avant et pendant votre mobilité dans les pays autorisant les échanges d'étudiants.

Merci, si vous êtes sélectionné(e) pour une mobilité d'études à l'international, **de bien vouloir respecter les éventuelles mesures sanitaires mises en place dans votre pays d'accueil, notamment :**

- **la distanciation sociale,**
- **le port du masque,**
- **le pass sanitaire,**
- **une éventuelle quatorzaine.**

En cas de désistement, informer la DRI et votre établissement d'accueil dès que possible.

Conserver tous vos justificatifs en cas de retour anticipé (cas de force majeure)

AVANT LA MOBILITE

1. Les dates de soumission de ton dossier tu respecteras
2. A une assurance-santé tu souscriras
3. Une liste des numéros d'urgence dans la ville d'accueil tu prépareras
4. Ton logement tu chercheras
5. A une bourse tu postuleras

PENDANT LA MOBILITE

6. Aux évènements d'accueil des étudiants étrangers tu participeras
7. Ton compte bancaire tu ouvriras
8. Ton abonnement téléphonique tu choisiras
9. Aux étudiants habitants locaux tu te mélangeras, la langue du pays d'accueil tu pratiqueras
10. A ton projet professionnel tu penses

- ✓ Prévoir des vêtements adaptés aux températures du pays d'accueil
- ✓ Prévoir un budget suffisant selon le coût de la vie dans le pays, voire la ville d'accueil, ne pas compter sur la bourse de mobilité (acompte versé à réception du certificat d'arrivée signé par le partenaire)
- ✓ Penser à une assurance complémentaire si nécessaire
- ✓ Etre actif : ne pas attendre les informations ou que l'on vienne vous chercher
- ✓ Ne pas hésiter à participer aux journées des étudiants
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter directement (par email de préférence)
- ✓ Conserver une copie de votre dossier de mobilité avec vous (clef USB) et préparer une liste des numéros d'urgence dans la ville d'accueil
- ✓ Nous informer de tout changement : dans la mobilité, coordonnées postales ou bancaires
- ✓ Ne pas oublier les démarches propres à votre retour en France (CROUS, logement, inscription dans le cursus de l'année suivante,...)
- ✓ **Attention, certains partenaires ont le S2 qui peut se terminer en septembre, être vigilant par rapport au calendrier pour l'inscription en 24/25.**

L'interculturalité : Afin de connaître les us et coutumes des pays pour votre mobilité (3 vœux maximum), des ressources bibliographiques sont disponibles à la BULCO, n'hésitez pas à les consulter.

DIRECTION RELATIONS INTERNATIONALES

+33 (0)3 28 23 74 26

outgoing.studies@univ-littoral.fr

<https://www.univ-littoral.fr/international/etudier-a-letranger/pour-les-etudes/>

